



Elu pourquoi faire ?

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



Cette semaine, le Comité des « PP » m'a confié un nouveau mandat de Président entouré notamment de deux vice-présidents de confiance, Baudouin de la Motte Saint Pierre et Eric Péchadre. Je suis heureux et honoré de cette marque de confiance renouvelée. Dans le contexte économique difficile et dans l'ambiance dégradée du Galop, ce nouveau mandat prend pour mes mandants, et donc pour moi, une dimension plus lourde de sens encore que dans les années précédentes.

Depuis 1990, l'Association PP défend inlassablement une croissance équilibrée du Galop, fondée sur les acteurs de base des courses, propriétaires et éleveurs qui ont choisi de jouer d'abord la carte des courses et de l'élevage français. Chacun a un rôle à jouer et doit trouver sa place. Mais, à l'évidence il serait injuste, mais aussi suicidaire d'assujettir notre passion aux outrances d'une spéculation internationale déclarée ou de se replier sur soi comme certains centralisateurs qui voudraient que la recette ne se fasse qu'à « Paris » par

Vendredi 24 janvier 2014 – N°15

exemple, face à ceux qui voudraient opposer le plat à l'obstacle, les jeunes chevaux au chevaux d'âge,...

Les P.P. ont imprimé leur marque : celle du rassemblement d'intérêt général autour d'une philosophie qui vise à soutenir la base d'une pyramide qui s'appuie sur la France des courses, sur les régions, sur un ancrage réel et assaini. Telle est notre conception de l'intérêt commun : l'unité pour progresser ensemble.

Depuis 1990, les PP sont le poil à gratter, la boîte à idée d'un système souvent marqué par des pressions d'intérêts personnels et par le refus du mouvement. Une force de propositions libre, parfois iconoclaste ou même provocatrice, mais toujours constructive.

Le droit à l'impertinence

Depuis 1990, nous avons siégé dans les instances pour défendre nos positions, sans en changer au gré du vent, des modes et des opportunités politiques. Et à partir de 1996, associés à l'exécutif et moteurs dans la stratégie gagnante de France Galop, nous avons su garder ce droit à l'impertinence, à l'ouverture de débats pour que les choses puissent avancer.

La situation actuelle est complexe. Des intérêts catégoriels (et même sous-catégoriels) se font de plus en plus insistants et, parfois, destructeurs. Face à cette situation tendue, France Galop doit mettre en place un plan à moyen terme transparent, clair et ambitieux tout en l'appuyant sur une consultation large et sans



exclusive. Pour motiver ses troupes, ses adhérents (les propriétaires et les éleveurs) France Galop va devoir rapidement proposer les voies convaincantes d'un avenir pour chacun.

Peser sur notre destin

Pour y parvenir, on ne pourra pas se contenter d'une gestion au jour le jour autour de l'administration France Galop. Il va falloir faire de France Galop un moteur qui associe pleinement ses forces vives. Fin 2011, lors des élections du Galop, avec les AQPS et les Permis d'Entraîner nous avons pris des engagements pour défendre les propriétaires et les éleveurs et j'estime que nos représentants – dont je suis – sont investis d'une mission, d'un devoir.

Le modèle français des courses est associatif et c'est une de ses grandes forces. Cela suppose qu'il soit dirigé pour et par ses acteurs. Il nous appartient de peser sur notre destin, d'organiser notre avenir, de faire fonctionner un processus de décision efficace et ambitieux. Pas de le subir ou se le laisser imposer par un mode de management centralisé, par des tutelles publiques, par des forces extérieures autoproclamées.

La confiance renouvelée de mes pairs au sein des PP a été formulée avec une feuille de route précisée. Ce nouveau mandat m'est donné pour être actif, et remuant s'il le faut, pour refuser la trajectoire du déclin et le politiquement correct. Pour construire, mais aussi, s'il le faut, pour s'opposer.

Siéger dans les instances du Galop ce n'est pas en être prisonnier, sinon à quoi bon ? Accepter d'être élu, c'est porter une parole, des convictions. Ne pas se taire. Le Conseil d'Administration de France Galop doit être à l'écoute, imaginatif, réactif, participatif. Il doit être le centre nerveux de la contre-offensive et de l'initiative face à la crise. Il ne peut être une chambre d'enregistrement ni même un conseil de surveillance d'une politique prédéfinie.

À l'issue d'une nouvelle période de consultation menée par le Directeur Général de France Galop, son Conseil d'Administration devra définir les vraies priorités et proposer la trajectoire du Galop d'ici à 2020. Pour moi, pour mes co-listiers de l'Union pour le Galop Français, il ne fait guère de doute que ce sont les propriétaires et donc les allocations qui doivent guider la stratégie. Nous jugerons sur pièce. Le vrai juge de paix sera là, dans quelques semaines.

Dans un climat plus difficile, nous pouvons nous retrouver autour du cheval, de nos atouts, et la solidarité de tous. Ce sera le moyen de mettre en place les conditions de la relance. Pour cela, la visibilité financière et la clarté des choix est nécessaire. La visibilité est encore plus indispensable pour les éleveurs et les propriétaires. Notre mission est de s'assurer qu'elle soit présentée dans les semaines qui viennent et nous engage dans une spirale positive.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr